

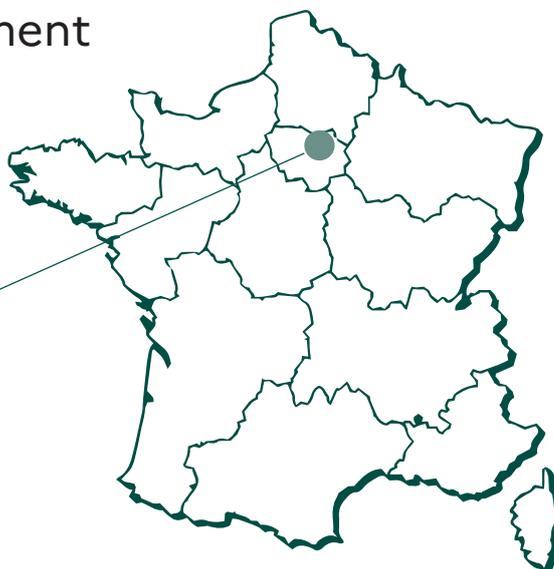


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Multiplast

Stains, Île-de-France

Entreprise créée en 1991 / 75 employés
Impression numérique / 1 site
Chiffre d'affaires : 9 millions d'euros



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Multiplast réalise des impressions numériques de moyens et grands formats, destinées à la promotion et au décor de magasins. Depuis 2017, la société partage ses locaux de Stains avec les deux autres entités du groupe Granjeman, auquel elle appartient : Sepelco, fabricant de signalétiques et de décors sur mesure, et Europlast, transformateur de matières plastiques en objets publicitaires.

Les conséquences de la crise sanitaire de 2020 ont durement frappé le monde de l'événementiel, secteur de la majorité des clients du groupe, réduisant son chiffre d'affaires de 70% en 2020. Pour préparer l'avenir en cette période de diminution forcée de l'activité et diversifier son champ d'action, le groupe Granjeman a reçu une aide de 500 000 euros du Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires pour réaliser son projet d'investissement, d'un montant total de 1,4 million d'euros.

Le groupe souhaite allier les compétences de Multiplast en impression et celles d'Europlast en travail du plastique, afin de développer une nouvelle activité d'impression en trois dimensions. Il prévoit d'investir dans de nouvelles machines et de former ses équipes à leur utilisation, ainsi qu'au travail de finition, de modelage et de peinture. Granjeman ambitionne de recruter 25 personnes d'ici à trois ans.

Témoignage

Jérôme Benilan

Dirigeant

" Nous avons ce projet en tête depuis trois ans, mais tout s'est arrêté en 2020. Voyons le bon côté des choses : nous avons le temps d'installer de nouveaux équipements et de former nos équipes. Le plan France Relance nous permet de nous offrir de nouvelles compétences et de nouveaux outils, pour nous moderniser et sortir de la crise en allant au-delà de nos marchés historiques. "

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gov.fr](https://planderelance.gov.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »